

Annexe n° 5

MESNIL-SAINT-PÈRE (plan d'eau lac d'Orient destiné à la pratique de la voile et activités non motorisées) :

LOCALISATION DES EMPLACEMENTS DÉPENDANT DU DOMAINE PUBLIC



N° de l'emplacement ou local	Surface maximale
1	2 500 m ²
2	1 200 m ²
3	Local en rez-de- plage de 15,70 m ²
4	4 200 m ²
5	1 900 m ²
6	2 600 m ²
7	1 600 m ²
8	5 800 m ²
9	10 000 m ²

N° de l'emplacement ou local	Surface maximale
10	2 000 m ²
11	4 000 m ²
12	1 700 m ²
13	2 600 m ²
14	800 m ²
15	370 m ²
16	4 000 m ²
17	5 500 m ²
18	230 m ²